



Direction générale de l'immigration

Demande en renouvellement d'un titre de séjour pour ressortissant de pays tiers en qualité de « chercheur »

en application de l'article 64, paragraphe (2) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

en application de l'article 04, pai	agraphe (2) de la loi modifiée du 29 aout.	2000 sur la libre circulation des personne	:3 Ct 1 11111	illigia	ition
Nom(s) (nom(s) de famille)					
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))					
Prénom(s)					
Date de naissance		(jour / mois / année)			
Lieu et pays de naissance					
Nationalité					
Adresse au Luxembourg	Rue:	N° Maison :			
	Localité:	Code postal :			
Contact	E-mail :				
	Tél./GSM:				
Lieu de la demande					
Date de la demande	/ / /				
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les inforr correctes et complètes.	nations fournies dans la présente décla	ration sc	ont	

Au plus tard dans les <u>deux mois</u> avant l'expiration du titre de séjour, la demande de renouvellement est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages) ;
- une convention d'accueil signée avec un organisme de recherche agréé ;
- une attestation de prise en charge établie par un organisme de recherche agréé ;
- un certificat d'affiliation récent à la Sécurité sociale reprenant l'intégralité des affiliations ;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de ...).

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet: https://gd.lu/immigration.